

SEPS

**F
P
E**



SENIORS DE LA FONCTION
PUBLIQUE EUROPÉENNE
SENIORS OF THE EUROPEAN
PUBLIC SERVICE

**Association des Seniors
de la Fonction publique européenne**

SFPE – SEPS



NOTRE MISSION

Notre mission principale est :

**Aider les pensionnés et défendre leurs
intérêts et leurs acquis**

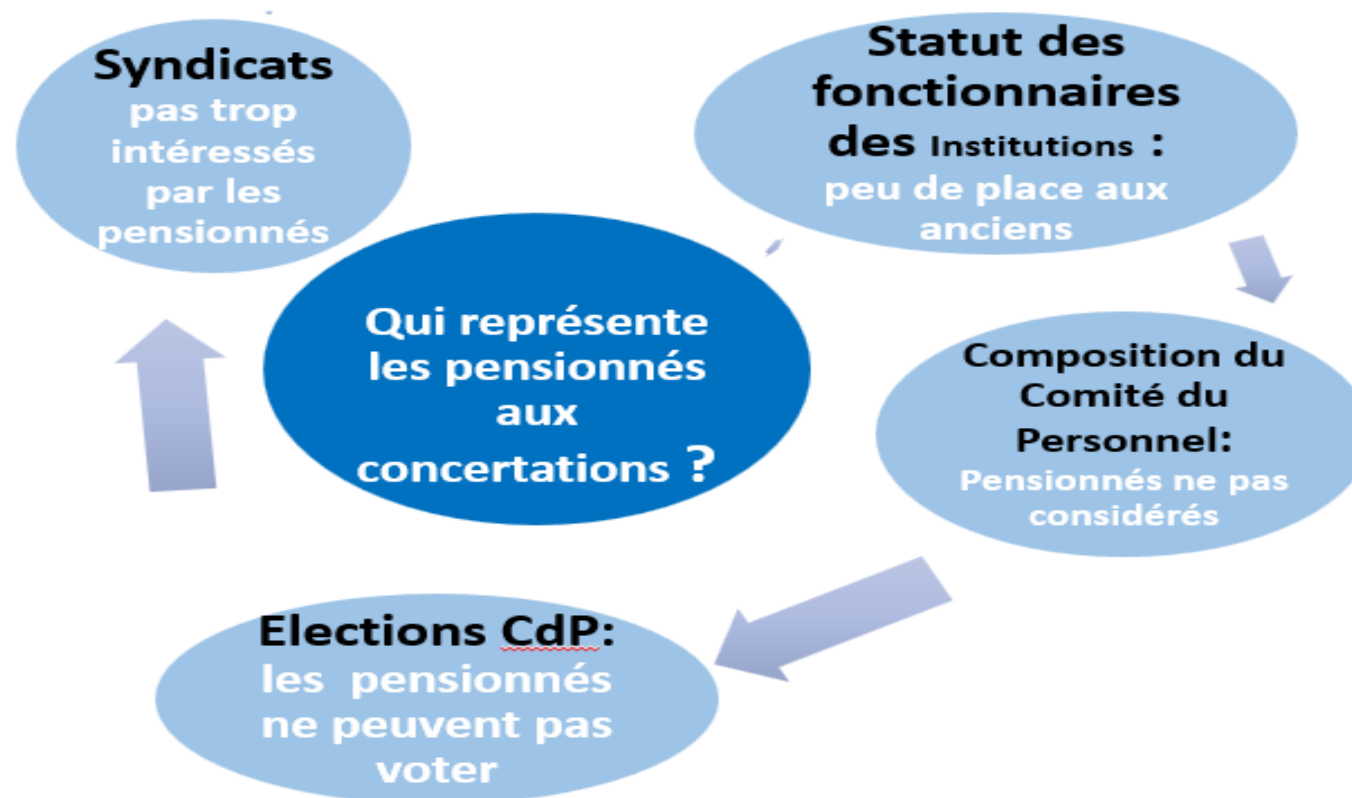
**Nous nous concentrons sur notre sécurité
sociale**

Pension, Méthode, RCAM

**Nos avantages sociaux ne sont pas acquis
pour toujours ...**



POURQUOI LA SFPE - SEPS



Notre solution est d'être toujours présents = participation à toutes les négociations et dans les comités paritaires (pas seulement comme observateurs)

**Solution
'Toujours
être
présente'**

La SFPE-SEPS souhaite :

Toujours participer au Dialogue social, concertations et comités paritaires (avec droit de parole et droit de vote)

Par la Convention de 2007 : la SFPE-SEPS invite les membres du personnel toujours actifs – mais approchant la retraite (> 55 ans) – de devenir affiliés à l'Association

Certains affiliés de l'Association sont membres dans les comités paritaires établis

NOS

OBJECTIFS

- 1. Défense des droits acquis**
- 2. Information & communication**
- 3. Aide aux membres**



Objectif 1

Défense des Droits Acquis

- **Participation active dans**
Dialogue social, conciliations,
Réunions intersyndicales
- **Contributions** par études, explications
Groupe de défense
- **Rédaction** de documents d'information
Participation à des comités paritaires
propositions (GTR ; CGAM ; CASS ; ...)

Objectif 2

Communication et Information

Communication

- **BULLETIN** envoi par courrier ou e-mail - 4 fois par an
- **MESSAGES** par internet, si nécessaire et/ou urgent
- **Site web** : www.sfpe-seps.eu (FR, EN, IT, et DE)

Information

- **Réunions d'information** - 4 fois par an
- **Documentation**
 - Guides informatifs pratiques (4 parties)
 - Dossiers spécifiques : Assurances santé – accidents – autres

Formations

- **Préparation à la retraite**
- **Outils informatiques** (Sysper, RCAM, MyIntraComm, EU-Login)

Objectif 3

Aide aux membres

- **Réponses aux questions**
Ambassadeurs PMO – Documents – Assurances -
Médiation – Orientation – Ecoute
- **Support juridique**
Statut – Pensions (de l'UE et des systèmes nationaux)
Conseils : Fiscalité – Successions – Autres
Actions modèles devant la Cour de Justice de l'UE
- **Assistance téléphonique (7 jours sur 7 toute l'année)**
+32 (0) 475 472 470
E-mail : info@sfpe-seps.eu
- **Site web** www.sfpe.eu (FR, EN, IT, et DE)

NOTRE MISSION

Association sans but lucratif (ASBL)

- ✓ **Pluraliste** (En principe, tout le monde est accepté)
- ✓ **Apolitique et indépendante des organisations syndicales professionnelles** (nous collaborons avec toutes)
- ✓ **Indépendante des Institutions de l'UE**
Nous ne recevons aucun subside mais bénéficions d'un support logistique offert par la Commission (DG HR) et du Conseil des Ministres (DG ORG).
- ✓ **Les membres actifs sont des bénévoles** (non rémunérés)



EXEMPLES

DE NOS

ACTIONS (1)

Discussions survenues lors de la Réforme du Statut en 2013/2014

- Système de pension (fonds notionnel) maintenu
- Le parallélisme étanche entre l'évolution des salaires et celle des pensions est conservé
- Pas de "prélèvement solidarité" au taux de 6 % à la charge des pensions
- Respect du Protocole fiscal sauvegardé
- Indépendance étatique de la Caisse maladie



EXEMPLES

DE NOS

ACTIONS (2)

Actions concrètes étant de date récente

- Le droit de cumuler de pensions nationales avec celles de l'Union européenne, à l'aide d'un recours abouti favorablement à la CdJ de l'UE
- Le droit de réintégration au travail après une période d'invalidité. Également abouti en une victoire à la CdJ de l'UE
- Un article 90§2 en cours, visant à faire reconnaître internationalement le RCAM, ainsi que sur le manque de qualité de services offerts par le PMO (décembre 2023)
- Préparation d'actions visant à supprimer le grief découlant du rachat des droits de pensions effectués sans bonne cause
- Récupération de l'intitulé original de notre bulletin de pension

**Défendez
vos
Droits
acquis**

NOUS DEVONS ETRE PRESENTS

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS – REJOIGNEZ-NOUS !

- Tous les profils professionnels nous intéressent – des volontaires sont les bienvenus
- Vous pouvez nous rejoindre, même avant votre retraite statutaire (à partir de 55 ans)

Inscrivez-vous dès maintenant

SFPE-SEPS :
Av. Des Nerviens 105 Bureau 00/22
1049 BRUXELLES

La cotisation annuelle est de € 30,-

MERCI BEAUCOUP ET A BIENTÔT !!!